UFAPEC

N°66 Périodique trimestriel • janvier - février - mars 2010

Belgique -België
PP-PB
Bruxelles X-Brussel X
1/2274
Bureau de dépôt
Bruxelles X
P301090

les Parents et l'Ecole

LE MAGAZINE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Mieux comprendre les relations familles-écoles

- **Animations UFAPEC**
  suite au décret de reconnaissance des AP
- **Les jeunes et l'alcool,** désir d'ébriété ?

Pierre-Paul BOULANGER
Président

On dit « *congés de carnaval* », « *vacances de Pâques* », mais quel sens cela a-t-il pour nous ?

Ou comment les équipes pastorales nous aident, nous parents, dans notre éducation à la Foi.

En cette période printanière, beaucoup pensent aux vacances de Pâques. Certains ont eu l'occasion de participer à des carnavals ou assister à des cortèges. Tous ces moments de joie partagés en famille, loin des soucis de l'école. Pensons-nous que carnaval et Pâques sont les deux balises du temps de Carême ? Là, nos écoles nous secondent dans notre éducation à la Foi.

L'expérience-pilote du Professeur Pourtois (Université de Mons-Hainaut) nous a également convaincus que l'échec scolaire devait se gérer au plus tôt, dès les maternelles, et cela dans un esprit de collaboration entre les familles et les écoles.

Les équipes pastorales de nos écoles préparent de longue date les animations du Carême de partage. Celles-ci rappellent à nos enfants combien il est important de penser aux démunis, aux personnes en souffrance morale, et comment nos valeurs chrétiennes peuvent nous aider à les soutenir. Qui participera à un petit déjeuner « Oxfam », qui partagera un bol de riz, qui entendra le témoignage d'une personne spécialement engagée dans l'activité pastorale, disciple de notre temps, qui participera à une retraite de classe, qui assistera à une célébration eucharistique. Autant de moments où nos enfants laissent de côté l'apprentissage du français, des sciences, du métier artisanal. Ce ne sont pas des moments "perdus", mais bien des moments "gagnés" dans la longue découverte du message de l'Evangile.

Et que ces équipes pastorales soient vivement remerciées pour leur labeur, discret souvent, mais combien primordial, et convaincu toujours !

66

SOMMAIRE

UFAPEC les Parents et l'Ecole
LE MAGAZINE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Périodique trimestriel publié par
l'Union des Fédérations des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique
Avenue des Combattants, 24 (3è étage) • 1340 Ottignies
Tél : 010/42.00.50 • Fax :010/42.00.59 • *e-mail : info@ufapec.be*

Avec le soutien du service d'Education permanente de la Communauté française

www.ufapec.be

Ont collaboré à ce numéro : F. Baie, P-P. Boulanger, D. Houssonloge, B. Loriers, I. Spriet, M-N. Tenaerts, J. Thollembeck, J.-L. van Kempen, F. Van Mello, J. Feron, S. Mendlewicz, A. De Wolf.
Illustrations: Charlotte Meert

Le contenu des articles n'engage que leurs auteurs.

Contact pour la revue et publicité : France Baie ou Bénédicte Loriers
Avenue des Combattants, 24 (3è étage) • 1340 Ottignies
Tél : 010/42.00.50 • Fax :010/42.00.59 • e-mail : france.baie@ufapec.be ou benedicte.loriers@ufapec.be

Impression : IPM printing - Tél: 02/218.68.00

Editeur responsable : P-P. Boulanger • Avenue des Combattants, 24 • 1340 Ottignies • Tél : 010/42.00.50

Editorial 2

Les relations familles-écoles

Quelques clés de compréhension 4-5

Vie des AP

Animations dans les AP suite au décret 6-7

Eclater de lire 8

Nos analyses et études

Les enfants à haut potentiel 9

La nouvelle orthographe 10

L'image est-elle dangereuse ? 11

La motivation chez les élèves 12-13

La compétition ou la coopération dans les apprentissages ? 14

L'alcoolisme chez nos jeunes

Les adolescents boivent-ils **autrement** ?» 15

Les "**Alcopops**", un attrait pour la nouveauté ? 16

Publicité : une loi, pas une convention privée ! 17

Lu pour vous

Le premier verre 18

Des réponses à vos questions

Les voyages scolaires 19

Lever de rideau 20

A vous de jouer ! 21

Politique scolaire

Transports scolaires dans l'enseignement spécialisé 22-23

Les relations familles-écoles aujourd'hui : quelques

À l'heure actuelle, les relations entre la famille et l'école sont traversées par bon nombre de malentendus. Les mythes du parent démissionnaire, intrusif ou encore de l'enseignant laxiste ou autoritaire en témoignent. Ces relations ont des impacts néfastes sur les divers acteurs impliqués (parents, enseignants, enfants). La compréhension de ces relations constitue un premier pas vers leur amélioration. D'où viennent les tensions dans les contacts quotidiens entre parents et enseignants?

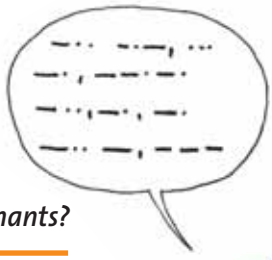

... une confusion des rôles ?

Au vu de l'ampleur des crispations dans le champ scolaire, le discours politique actuel préconise la participation active des parents à l'école sous diverses formes telle que le partenariat école-famille se traduisant par exemple par la mise en place d'associations de parents[1] dans les écoles. Cette conception des relations familles-école induit un dialogue permanent et une communication transparente entre les acteurs concernés.
Dans la pratique toutefois, le dialogue parent-enseignant ne coule pas de source, et ce, pour diverses raisons.
Tout d'abord, pour être productif, le dialogue doit idéalement avoir lieu dans un état d'esprit positif et ouvert[2]. Or, dans les faits, d'aucun sait que les parents ainsi que les enseignants se cantonnent souvent dans leur "camp" et sont rarement "naturellement" disposés à se situer du point de vue de l'autre. C'est bien en partie de cela dont il est question quand nous parlons de malentendus.
Une difficulté supplémentaire réside dans l'existence d'une asymétrie dans les relations parents-enseignants :

- **En nombre** ; lors des réunions de parents, l'enseignant se retrouve seul devant une vingtaine de parents.
- **En compétence** ; les enseignants sont des professionnels de l'instruction et de l'éducation alors que les parents apprennent leur métier sur le tas.
- **En pouvoir** : les parents n'ont pas grand chose à dire sur ce qui se passe en classe.

Un autre obstacle concerne les types d'acteurs en scène dans ce dialogue. Les parents et les enseignants relèvent en quelque sorte de deux mondes différents car ils remplissent au départ des rôles bien distincts. Les parents relèvent de la sphère privée : ils ont pour tâche fondamentale l'éducation de leur(s) enfant(s) et donc la transmission de savoirs spontanés (règles de vie). De leur coté, les enseignants appartiennent à la sphère publique. Ils sont les spécialistes de la pédagogie et transmettent principalement des savoirs formels. Aujourd'hui cependant, ces zones d'intervention sont moins cloisonnées qu'il y a 50 ans car une "zone commune" est apparue peu à peu ; celle de l'éducation que les parents et enseignants sont amenés à se partager.

Même s'ils convergent vers un intérêt commun qui est le bien-être de l'enfant, les parents et les ensei-

[1] Le 30 avril 2009 un Décret rendant obligatoire les Associations de parents d'élèves et les Organisations représentatives d'Associations de parents d'élèves en Communauté française, a été rendu applicable par le gouvernement de la Communauté française.

clés de **compréhension**

gnants ont des intérêts différents et de facto sont pris dans des enjeux opposés compliquant leur relation. En effet, selon P. Perrenoud, *les familles se soucient principalement de l'épanouissement et de la réussite de leur(s) enfant(s) alors que les enseignants ont pour préoccupation majeure le bon fonctionnement de la classe et le respect du programme et de leur profession.* [2]

... un brouillage des rôles : une question de norme ?

Lorsqu'un enseignant donne une punition démesurée, en demandant, par exemple, d'écrire 100 fois «*je ne chique pas en classe*», il arrive qu'un parent, conteste ou ne comprenne pas le bien fondé de la décision du professeur alors que celui-ci pense agir en toute "légalité". Les parents contestent cette décision, ils la trouvent "anormale" car ils envisagent la punition d'un point de vue individuel et émotif : il s'agit de leur enfant. Les enseignants quant à eux ne se sentent pas en tort car cette punition leur semble être le meilleur moyen d'assurer le bon fonctionnement de la classe dans son ensemble. Cette divergence est donc en partie liée à l'existence de normes différentes selon la sphère familiale ou scolaire pouvant entrer en conflit.

L'école est un des lieux centraux de la reproduction et de la transmission du rapport à la norme.

Avant les années 70, le rapport formalisé à la norme présent dans la société déteint de facto sur le fonctionnement scolaire : confiance en la capacité des règles et des rôles formellement définis, autorité légitimée par le statut, relation pédagogique inquestionnable. La crise contemporaine de l'école est, à bien des égards, la crise de ce modèle.

Aujourd'hui une multitude de normes coexistent et elles doivent être justifiées en permanence. Ce mouvement a un impact, au sein de l'organisation scolaire, sur le type de légitimité, sur les modes d'interaction scolaire et sur les modes de contrôle social.

... la massification scolaire : un élément déclencheur de la confusion des rôles familles-école

Jusqu'en 1960, l'homogénéité sociale à l'école était garantie par une sélection en amont du système scolaire. Longtemps l'école a été, en quelque sorte, préservée du monde. Il s'agissait d'un monde austère et fermé dans lequel les parents n'intervenaient guère, l'école était une institution assurée dont la légitimité paraissait s'imposer à tous. L'école était centrée sur les apprentissages, elle s'adressait avant tout à des élèves, non à des enfants ou à des adolescents. Ainsi, l'école s'est longtemps protégée des débordements de la jeunesse et de la société, les territoires des parents et des maîtres étaient nettement séparés. Dans ce système il y avait une forte régulation des relations scolaires, les parents n'y avaient pas leur place et l'autorité des enseignants n'était pas contestable.

Cependant, la **massification de l'enseignement** a changé la donne. Ce phénomène renvoie à l'allongement généralisé des études impulsé par une demande de scolarisation croissante de la part de la population et aussi en raison de politiques scolaires souhaitant une démocratisation de l'enseignement. L'école s'est ouverte aux parents car en élargissant l'accès, l'enfant et non plus seulement l'élève est entré dans l'école. Ceci induit également l'arrivée des problèmes sociaux à l'intérieur de l'école et de facto un changement de la profession enseignante amenée à gérer la diversité du public ainsi que leur difficulté. Ce qui est en jeu, c'est donc la capacité de l'école à être un lieu de socialisation. Suite à la massification de l'enseignement, les attentes des parents à l'égard des enseignants se sont amplifiées : on ne demande plus seulement aux enseignants de transmettre des savoirs mais de veiller au bien-être des enfants. Les exigences en matière de relation pédagogique reflètent bien ce souhait : les élèves, parents et les courants de "pédagogie nouvelle" attendent des enseignants qu'ils établissent une relation plus horizontale basée sur l'écoute, le dialogue et la remise en question.

Julie Thollembeck

Pour aller plus loin, lire les analyses 2009 de Julie Thollembeck :
20/09, 22/09 et 23/09 sur notre site ufapec :
http://www.ufapec.be/nos-analyses/

[2] Perrenoud P., «*Quelques conditions d'un partenariat durable entre les parents et les enseignants*», texte d'une conférence donnée en novembre 2001 dans le cadre de l'établissement scolaire Elisabeth de Portes à Borex.

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter pour organiser des activités sur cette thématique

Le nouveau décret « ASSOCIATION DES PARENTS » a porté ses fruits dans de nombreuses écoles

Les associations des parents étant officiellement reconnues dans les écoles, les responsables et les animateurs de l'UFAPEC ont été invités à participer à une centaine de réunions de parents dans différentes localités de la Communauté française.

UNE VÉRITABLE MOBILISATION POUR FORMER DE **NOUVELLES** ASSOCIATIONS DES PARENTS

En effet, le nouveau décret « associations des parents », qui est entré en vigueur le 1er septembre 2009 (lire encadré) a incité un grand nombre de directions d'écoles, d'enseignants et de parents à se mobiliser pour constituer une association des parents. L'UFAPEC, l'organisation officielle des parents d'élèves de l'enseignement catholique, a été sollicitée pour animer un grand nombre d'assemblées générales de parents, pour présenter le fonctionnement d'une association des parents lors de réunions du conseil de participation, pour aider un comité d'association des parents à se structurer, etc.
Depuis le début de cette année scolaire, des représentants de l'UFAPEC ont participé, pratiquement chaque soir, à une réunion dans une école.
L'animation de ces différentes assemblées se voulait dynamique grâce notamment à des exercices qui favorisent l'expression de chacun et à des supports audiovisuels.

DES **COLLABORATIONS** ENTRE LES ASSOCIATIONS DES PARENTS QUI « ROULENT » ET CELLES QUI « DÉMARRENT »

Lors de ces différentes réunions, l'UFAPEC a également obtenu la collaboration de responsables d'associations des parents d'écoles voisines qui ont pu apporter leurs témoignages et leurs expériences en cette matière. Des collaborations ont pu ainsi naître entre des responsables confirmés d'associations des parents « qui roulent » et des personnes qui souhaitent s'engager dans la même aventure et qui « démarrent ». Une des fonctions de l'UFAPEC consiste à favoriser des synergies entre les associations des parents afin de s'enrichir les uns et les autres et de mener, éventuellement, des actions communes.

LES GRANDS OBJECTIFS D'UNE ASSOCIATION DES PARENTS : **REPRÉSENTER, INFORMER, ÉCHANGER, COLLABORER**

Au cours de cette grande tournée de l'UFAPEC dans un grand nombre d'écoles, il a également été procédé à l'élection des représentants des parents dans les différents conseils de participation, qui devaient être renouvelés avant le 1er janvier 2010. Par rapport au conseil de participation, l'association des parents remplit le rôle de consulter les parents afin que leurs idées, propositions et attentes soient bien relayées auprès du conseil. Une association des parents favorise une meilleure représentation de l'ensemble des parents de l'école.
L'association des parents favorise les rencontres régulières entre les parents afin qu'ils puissent partager leurs questions, leurs préoccupations, les problèmes éducatifs auxquels chacun d'entre nous est

confronté quotidiennement. Ensemble, il est plus facile de trouver des solutions.
Une association des parents est un espace de rencontre formel qui peut favoriser ces collaborations, ces entraides, ce partenariat. Une association organise généralement des activités de rencontres (soupers de classe, fêtes, fancy-fair,...), des activités d'informations (conférences, site internet, revue locale,...), des activités de soutien à l'égard de l'école (la création d'une bibliothèque ou d'une ludothèque, un week-end « propreté » pour aménager une classe ou la cour de récréation, ...), des activités d'entraide entre parents (l'organisation d'une bourse aux vêtements, les actions de solidarité à l'égard de certaines familles en difficulté,...). Les contacts réguliers entre les parents et l'école favorisent l'enrichissement et l'épanouissement de chacun.

L'ASSOCIATION DES PARENTS : UN PLUS POUR LA RÉUSSITE DES ENFANTS

Ce partenariat contribue également à la réussite des enfants. L'importance que les parents attachent à la scolarité de leur enfant est un des facteurs majeurs de la réussite scolaire. Lorsque les contacts sont réguliers entre parents et enseignants, l'enfant se sentira mieux soutenu. Lorsque les parents se connaissent mieux et sont informés, ils soutiendront plus facilement les projets et objectifs de l'école. L'association des parents peut donc également contribuer à développer un climat plus propice à la réussite des enfants.

Lors des différentes discussions en vue de la création d'une association des parents, les trois thèmes suivants ont été abordés au sujet de son fonctionnement :

- Comment valoriser les apports et les compétences de chaque parent au sein d'une association des parents ?
- Comment favoriser un comité des parents suffisamment démocratique et ouvert à l'ensemble des parents ?
- Comment favoriser, au sein d'un comité des parents, la présence de parents provenant de différents milieux sociaux ?

L'association des parents permet progressivement de développer, au niveau des parents, les relations qui existent déjà entre les enfants. Il est important de favoriser les conditions d'un dialogue constructif entre les parents et la communauté scolaire. L'objectif essentiel consiste à permettre une relation de dialogue et de bonne intelligence entre les parents, la direction et la communauté éducative, selon un principe appelé « de bonne distance », chacun gardant ses prérogatives.

Jean-Luc van Kempen

Si votre AP est prête à "parrainer" une AP naissante, merci de vous faire connaître sur info@ufapec.be

Le décret « Association des Parents » du 30 avril 2009 attribue plus particulièrment les missions suivantes au Comité de l'Association des parents :

- Organiser des réunions de parents afin de débattre notamment des questions soulevées au Conseil de participation ;
- Assurer la circulation de l'information entre les parents d'élèves ;
- Susciter la participation active de tous les parents d'élèves en vue de leur permettre de jouer pleinement un rôle actif et responsable au sein de l'établissement scolaire de leur enfant.

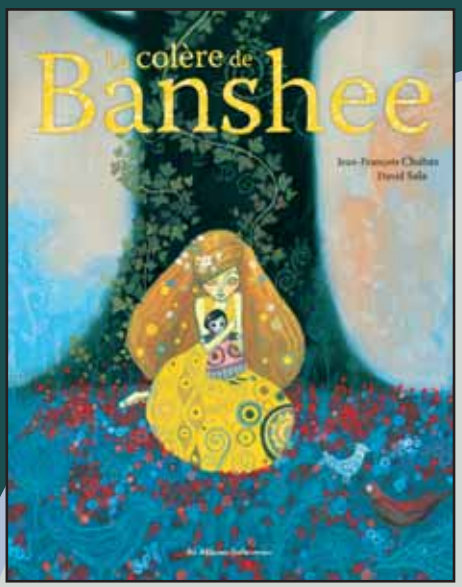

La colère de Banshee

Jean-François Chabas et David Sala • Casterman

Sortie de son palais de cristal, la puissante fée Banshee est en colère. Et quand elle déploie ainsi sa fureur, des éclairs de soleil et d'étoiles dans ses grands yeux d'ambre, alors c'est tout l'univers, ou presque, qui tremble sur ses fondements ! L'herbe sèche s'enflamme à son passage, le sol mouillé grésille sous ses petits pieds. Sous son ire, les rochers des géants s'envolent, les flots et les cieux se teintent d'ouragan. Ce très beau livre évoquant un personnage-clé de l'imaginaire fantastique celte est à découvrir...

La Galette et la Grande Ourse

Anne Herbauts • Les Albums Casterman

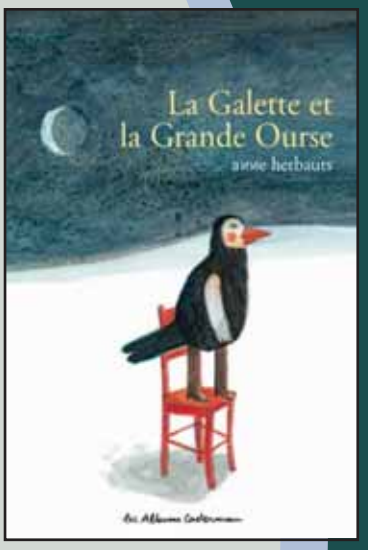

Par ce beau soir calme et limpide, Tialouli, Quenouille, Anton, Carabistouille et Domino regardent le ciel tomber et la nuit s'ébrouer. C'est une heure douce et belle. Mais ce soir, soudain, ils s'inquiètent : de la lune, on ne distingue plus qu'un cil très fin. Et dans l'obscurité, on ne voit presque plus rien ! Qui donc est coupable ? Mais la Grande Ourse, bien sûr, que l'on voit là-haut, se pourlécher les babines ! Alors, pour la calmer et la rassasier, les cinq amis lui font des crêpes et des galettes. Ce sont cent vingt-cinq crêpes, pas moins, qui prennent ce soir-là la route des étoiles! L'ourse gourmande en a ronronné de plaisir, avant de finalement s'endormir. Et la voûte du ciel, cette nuit-là, n'a jamais été aussi splendide...

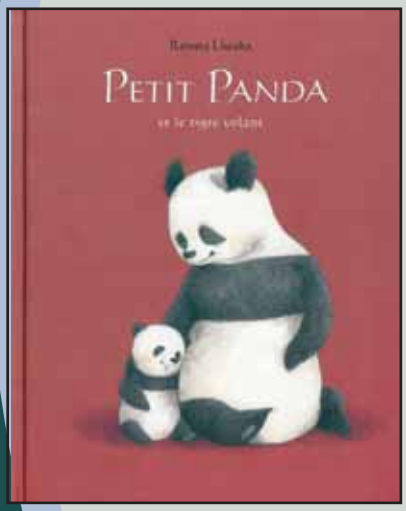

Petit Panda et le tigre volant

Renata Liwska • L'école des loisirs

Il faut toujours écouter son grand-père quand il raconte une histoire. Le croire sur parole. Un grand-père, ça ne ment jamais. Ce jour-là, Grand-Père Panda voulait raconter l'histoire de Bao Bao et du tigre qui vole à son petit-fils, Petit Panda. Une histoire qui se passait dans les hautes montagnes noyées de brume où poussent les bambous. Quand Petit Panda l'a interrompu : *« Un tigre qui vole, ça n'existe pas ! »*. Grand-Père Panda ne s'est pas vexé. Il a juste dit : *« Attends un peu »*...

C'est pas grave

Michel Van Zeveren • L'école des loisirs - Pastel

Un jour, Petit Lapin a renversé son verre de lait. Il s'est mis à pleurer. Grand Lapin est vite arrivé et a dit : *« c'est pas grave ! »* Depuis ce jour, dès qu'il fait une bêtise, Petit Lapin dit : *« c'est pas grave ! »*. Être puni : *« c'est pas grave ! »*. Se faire avaler par le loup: *« c'est pas grave ! »* Mais lorsque Petit Lapin pleure : c'est très très grave...

C'est un secret !

John Burningham • L'école des loisirs - kaléidoscope

Que font les chats la nuit quand la maison est endormie ? Ils courent sans bruit sur les toits pour se retrouver entre amis. Mais où vont-ils et que font-ils ? Chut, c'est un secret que seuls les enfants peuvent partager !

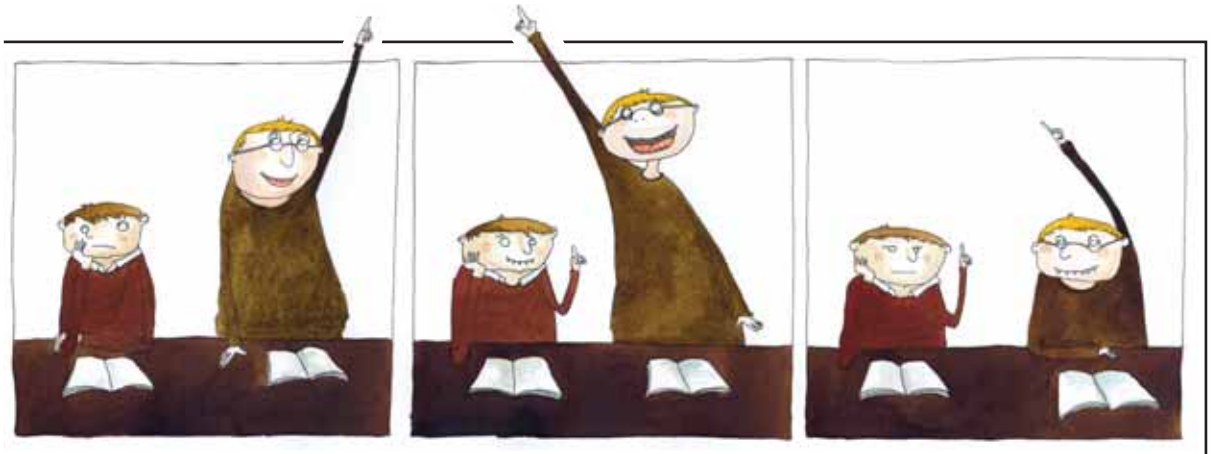

Intégrer les enfants surdoués dans notre système scolaire : UNE GAGEURE ?

L'école est obligatoire, ouverte à tous. Mais un système d'éducation uniforme a très vite montré ses carences, face à la diversité des élèves. Dans notre système scolaire, le cursus d'un enfant est déterminé par sa date de naissance, mais pas par sa personnalité, son potentiel ou ses besoins.
Le manque de structure en Communauté française offre aux parents d'enfant HP (à haut potentiel) et aux professionnels de l'éducation et de la santé mentale un parcours de combattants. A fortiori dans les familles économiquement et culturellement défavorisées ...

Les termes de surdoué ou précoce sont souvent utilisés pour désigner un enfant qui manifeste la capacité de réaliser, dans un certain nombre d'activités, des performances que ne parviennent pas à accomplir la plupart des enfants de son âge.

Il est évident qu'il s'agit d'un concept tout à fait relatif puisqu'il dépend des domaines pris en compte. Un enfant n'est pas "surdoué" de manière uniforme dans tous les champs d'activités. L'un peut être doué en musique, un autre en physique, ou en dessin, ...

D'autre part, il n'est pas rare que des aptitudes exceptionnelles sur le plan cognitif soient associées à d'importantes faiblesses sur le plan affectif.

En Belgique, l'association EHP Belgique doit son audience et son impact au rôle qu'elle joue auprès de ces parents en les accueillant, en relayant leurs revendications et en leur proposant des solutions pour que soient trouvés des modes de scolarisation adaptés à leurs enfants. Il existe aussi l'asbl ***Douance***, qui, avec des bouts de ficelle (car sans subsides) propose un site d'informations sur les personnes HP, ainsi que des rencontres, des ateliers et des stages pour les enfants, les jeunes et les adultes HP.

Sous l'impulsion de l'ancien ministre Pierre Hazette, une étude sur les enfants HP a été lancée en septembre 2000 en Communauté française. Après le changement de majorité, les projets, dans les écoles notamment, ont été progressivement abandonnés. Ne subsiste que le réseau interuniversitaire (UCL, l'ULB, UMH, Ulg et les FUNDP de Namur). Cette recherche-action a réalisé un site d'informations complètes pour les jeunes à haut potentiel en Communauté française : *http://www.enseignement.be/jhp*

Certains jeunes à haut(s) potentiel(s) peuvent parfois trouver une voie qui leur convient au sein d'établissements qui se démarquent par une pédagogie moins "traditionnelle" comme les écoles proposant des pédagogies actives, ou une immersion linguistique, ou encore des classes regroupant plusieurs années, etc.

TENIR COMPTE DES ENFANTS HP

Le regard que porte la société sur les jeunes HP peut parfois être lourd à porter pour ces "surdoués", mais la charge sociale diminue quand l'enfant ou le jeune à haut potentiel trouve un endroit, une personne avec qui il puisse exprimer sa différence.

L'UFAPEC soutient l'importance de sensibiliser les enseignants à ces hautes potentialités, au sein de la formation initiale et continue. Ces enseignants ainsi que les professionnels de la santé mentale doivent pouvoir mettre en place des méthodes pour intégrer les enfants HP dans la classe, et pour cela ils doivent être aidés. Chaque établissement scolaire devrait pouvoir assurer un enseignement équitable pour TOUS les élèves.

Bénédicte Loriers

Pour aller plus loin, lire l'analyse :
http://www.ufapec.be/nos-analyses/2009-l-integration-des-enfants-a-haut-potentiel-une-gageure/

Réforme de l'orthographe
UNE NÉCESSITÉ ?

L'orthographe en crise

Depuis septembre 2008, la Communauté française invite les écoles à enseigner prioritairement la nouvelle orthographe.[1]

Voici quelques exemples de la réforme :

vingt et un	devient	*vingt-et-un*
il ruisselle	devient	*il ruissèle*
août	devient	*aout*

La réforme ne modifie pas de façon significative l'orthographe du français et il s'agit essentiellement, écrit Jean-Luc Vanschepdael, responsable du secteur "français" pour l'enseignement catholique, de « *nettoyer l'orthographe lexicale de certaines anomalies – pour ne pas dire erreurs – orthographiques* »[2].
Alors que l'ère de l'écriture électronique se développe, nombre de jeunes adolescents et adultes ne maitrisent plus la langue écrite. Les linguistes font le bilan : « *D'une manière générale, la maitrise de l'orthographe est moins valorisée. Elle est en train de devenir une pratique d'élite, et du même coup, un handicap social pour ceux qui ne la maitrisent pas. S'il fallait enseigner à tous l'orthographe actuelle, le coût serait énorme.* »[3]

Pour lire l'analyse complète :
www.ufapec.be/nos-analyses/0110-reforme-de-l-orthographe-une-necessite/

Une réforme préconisée par la communauté scientifique

Si la réforme a encore de nombreux détracteurs craignant un nivellement par le bas et une perte de sens[4], les linguistes et l'intelligentsia comme Conseil de la langue française et de la politique linguistique en Communauté française ou encore Jean-Luc Vanschepdael, Danièle Manesse, Danièle Cogis, André Chervel sont pour une vraie réforme simplifiant et rendant l'usage du français plus cohérent.

- Dominique Dupriez, *La nouvelle orthographe*, Editions De Boeck, 2009
- Alain Chervel, *L'orthographe en crise à l'école. Et si l'histoire montrait le chemin*. Retz, 2008
- Jean-Pierre Jaffré et Michel Fayol, *Orthographier*, PUF, 2008

L'application de la réforme

Si l'intention de la réforme et de la circulaire est bonne, son application dans les écoles semble moins évidente.[5]
Mais le changement ne viendra peut-être pas de l'école mais bien de la technologie. Les dernières versions de Microsoft proposent au choix un correcteur en ancienne et nouvelle orthographe, laquelle l'emportera, l'avenir le dira !

Pour l'UFAPEC, parce que l'orthographe est inutilement compliquée, qu'elle est de moins en moins maitrisée et risque donc bien de créer une barrière linguistique, parce qu'enfin, l'orthographe pèse lourd dans l'apprentissage du français de nos élèves, c'est une réforme en profondeur et à caractère international qui s'impose pour convaincre enseignants, éditeurs et usagers. Cette réforme doit être accompagnée, comme le demande le Conseil de la langue française et de la politique linguistique, d'une formation initiale et continuée des enseignants, de l'adoption de la nouvelle orthographe dans les manuels scolaires et enfin de son usage à l'extérieur de l'école.[6] La circulaire de 2008 peut être perçue comme un premier pas mais ce n'est pas à l'école à porter seule le poids et la responsabilité d'un processus long et complexe où chaque citoyen a un rôle à jouer.

Dominique Houssonloge

Désireux d'en savoir plus ?
Sur animation, conférence, table ronde...
N'hésitez pas à nous contacter,
nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

1 Circulaire n° 2475, 25/09/2008

2 Orthographe ou ortografe ? Faut-il simplier l'othographe dans Entrées libres, n° 36, février 2009

3 André Chervel dans Le Monde 2, 6/12/2008

4 http://actualite.portail.free.fr/france/19-09-2009/une-majorite-de-francais-contre-une-reforme-de-l-orthographe/ - Sondage Ifop pour Sud-Ouest Dimanche

5 Entrée libres, op. cit.

L'IMAGE est-elle dangereuse ?

Jusque dans les années 70, l'enfant grandissait dans un bain de langage. La parole et sa maîtrise étaient les fondements du développement et de la communication entre les individus. Aujourd'hui, avec la multiplication des écrans et l'espace public qui est, plus que jamais, inondé de supports publicitaires, l'enfant est immergé dans un monde d'images dès sa naissance.

Nous ne sommes pas encore complètement conscients des conséquences que ce matraquage continu de messages, codes, invitations, ... a sur nos comportements et sur ceux des jeunes générations. Pourtant il est utile de rappeler quelques notions fondamentales, car **l'image est un signe complexe qui nécessite d'être décodé pour le comprendre pleinement**, sous peine de malentendus, de manipulation ou de confusion.

En effet, ce travail de distanciation demande des efforts, des connaissances que bien souvent on n'a ni le temps ni l'envie de faire ou d'acquérir. Pareil pour les enfants et les ados friands d'images et grands consommateurs d'écrans. Souvent ces images leurs sont destinées avec des intentions bien précises dont ils ne sont pas toujours conscients (majoritairement, le but étant d'en faire des consommateurs).

Pourquoi y a-t-il malentendus ?

L'image est fondée sur la ressemblance, l'empreinte, le symbole. De ce fait, elle imprègne notre imaginaire de toute sa force.[1] Il est plus facile d'y croire que de la remettre en question. On a envie d'y croire.

Le pouvoir de séduction des images est immense car elles jouent sur l'affectif, elles envoient des messages qui font rêver. Leur accès est simple et elles semblent faciles à comprendre. De plus, l'image est le véhicule favori d'une culture de masse, dans l'idée qu'elle cultive la satisfaction par opposition à une culture d'éducation qui est une culture d'apprentissage.

Le réel et son image

L'image est une trace du réel mais elle est toujours bien différente de la réalité, ne serait-ce que par ce qu'elle est issue d'une fabrication et donc d'une intention. **L'image n'est ni vraie ni fausse**, elle n'est que ce qu'elle donne à voir.

C'est le texte, la légende ou le contexte qui accompagne cette image qui nous confronte à la réalité de ce que nous voyons. C'est bien ce qu'illustre "La trahison des images" – tableau bien connu – de Magritte par exemple. L'intention de Magritte étant de souligner que l'image d'une pipe, aussi réaliste qu'elle soit, ne sera jamais une **vraie** pipe que l'on peut manipuler et fumer.

La manipulation

Comme le sens critique s'exerce plus difficilement avec les images, la manipulation qu'elles entraînent se fait de façon plus naturelle, intentionnellement ou pas. De plus, dès qu'il y a désir de convaincre, il est facile d'induire une interprétation de l'image chez le spectateur. Et les jeunes qui y sont soumis sont des cibles de choix.

L'image étant une création, son environnement, son contexte, son insertion dans un cadre plus large sont des conditions essentielles à sa compréhension.[2] Mais cela nécessite du temps et de l'implication.

Prendre du recul

Pour rester maîtres de ces images qui nous échappent, pas de formule magique. Nous devons acquérir des réflexes de distanciation, d'esprit critique, de décodage et de tri parmi la sollicitation permanente des images, animées ou non. Nombreux sont ceux parmi les jeunes générations qui ont déjà mis en place certains mécanismes de défense "naturels" pour eux : la multiplication des modes de communication, le tri sélectif sur un écran, le partage avec les pairs,...

A nous de penser et d'appliquer l'éducation à l'image dans le sens que nous voulons, vers plus d'autonomie et de choix lucides pour tous.

Julie Feron

Pour lire l'analyse complète : www.ufapec.be/nos-analyses/1010-image-dangereuse

[1] LAURU D. et LE FOURN J.Y., *« Ouverture à l'image »* in Enfance et Psy n°26 2005/1

[2] MELOT MICHEL, *« L'image n'est plus ce qu'elle était »*, in Documentaliste-Sciences de l'information 2005/6, vol.42 p.361-365.

Motivation en contexte
Pourquoi certains

Mon enfant n'aime pas l'école, il est moins curieux que les autres...
On dirait que l'école ne le motive pas.
Cette brève locution traduit le sentiment de certains parents à l'égard de leurs enfants.
L'école ne semble pas être intéressante... On rejette de cette manière la faute sur l'école.
Et si la motivation devait venir de l'enfant lui-même ou de n'importe quel individu
et ainsi être intrinsèque ? Bien sûr certains facteurs peuvent inciter
à motiver les enfants mais il n'est pourtant pas
question de marchandage, qui n'est efficace....
que sur le très court terme.

La motivation intrinsèque ?

Pour Levy-Leboyer, « *la motivation n'est pas un état statique, une caractéristique individuelle sans rapport avec l'environnement. C'est un processus qui met en relation l'individu et le contexte social et matériel dans lequel il se trouve. La motivation n'est donc ni indépendante de la personnalité, ni étrangère à l'environnement* »[1].

Viau propose un modèle de la dynamique motivationnelle dans le cadre d'une activité d'apprentissage. « *Issu des recherches d'approche sociocognitive, ce modèle de la dynamique motivationnelle implique que la motivation de l'élève a pour principales sources trois perceptions : la perception de la valeur qu'il accorde à une activité, la perception qu'il a de sa compétence à l'accomplir et sa perception de contrôlabilité, c'est-à-dire du degré de contrôle qu'il a sur son processus d'apprentissage et sur les résultats de celui-ci. Le modèle spécifie également que les principales conséquences de la motivation sont le choix qu'il fait de s'engager cognitivement dans l'activité, sa persévérance et sa performance* »[2].

Pour Rolland Viau, trois perceptions influencent le comportement de l'élève :

LA PERCEPTION DE LA VALEUR D'UNE ACTIVITÉ

La perception de la valeur d'une activité est « *le jugement qu'un élève porte sur l'utilité et l'intérêt d'une activité en vue d'atteindre les buts qu'il poursuit* »[3]. Autrement dit, si la tâche ne lui paraît pas utile ou si le gain qu'il peut en recevoir ne lui semble pas suffisant, la motivation pourra en être affectée.

LA PERCEPTION DE SA COMPÉTENCE

La perception de sa compétence est « *une perception de soi par laquelle un élève, avant d'entreprendre une activité qui comporte un degré élevé d'incertitude quant à sa réussite, évalue ses capacités à l'accomplir de manière adéquate* »[4]. Dans ce cadre, l'autoévaluation a toute son importance. Les individus qui se surestiment ou se sous-estiment risquent de connaître divers désagréments.

LA PERCEPTION DE CONTRÔLABILITÉ

Elle réfère au degré de contrôle que l'élève pense avoir sur le déroulement et l'issue d'une activité.

Pour Huart, « *en général, les élèves les plus performants attribuent leurs succès aux efforts qu'ils fournissent ainsi qu'à leurs capacités intellectuelles, tandis que leurs échecs sont expliqués par des causes internes, transitoires et contrôlables comme le manque d'effort. Parmi les élèves faibles, deux profils attributionnels sont distingués. Certains se déchargent de toute responsabilité en attribuant systématiquement leurs*

1 LEVY LEBOYER C., « *Le cœur à l'ouvrage* » in Sciences Humaines, n°92, mars 1999

2 VIAU R., « *La motivation des élèves : pourquoi s'en préoccuper ? Et Comment ?* », Actes de la conférence donnée dans le cadre du Colloque du Conseil provincial de l'Association des Enseignantes et des Enseignants Francophones du Nouveau-Brunswick (AEFNB), août 2001, p. 2

3 ECCLES, WIGFIELD et SCHIEFELE cités par VIAU R., « *La motivation des élèves : pourquoi s'en préoccuper ? Et Comment ?* », Actes de la conférence donnée dans le cadre du Colloque du Conseil provincial de l'Association des Enseignantes et des Enseignants Francophones du Nouveau-Brunswick (AEFNB), août 2001, p. 3

4 PAJARES cité par VIAU R., « *La motivation des élèves : pourquoi s'en préoccuper ? Et Comment ?* », Actes de la conférence donnée dans le cadre du Colloque du Conseil provincial de l'Association des Enseignantes et des Enseignants Francophones du Nouveau-Brunswick (AEFNB), août 2001, p. 3

Pour lire les analyses sur le sujet de la motivation : www.ufapec.be/nos-analyses/0710-theories-motivation-scolaire/0810-motivationscolaire-reussite/0910-stratégies-motivationnelles/

scolaire : sont-ils motivés et d'autres pas ?

échecs à des causes externes. D'autres attribuent leurs échecs à un manque d'effort mais il semblerait alors que cette cause était "préméditée"; anticipant l'échec, ces sujets usent d'une stratégie défensive en ne s'investissant pas complètement dans la tâche, de telle sorte à préserver une image positive d'eux-mêmes (si j'avais vraiment voulu, j'aurais pu réussir). En ce qui concerne les élèves caractérisés par une résignation acquise, forme extrême de la perception d'incontrôlabilité, les réussites sont attribuées à des causes externes comme la chance et les échecs à des facteurs internes, stables et incontrôlables comme les capacités » [5].

Le rôle des parents ?

Pour Rolland Viau, *« rares sont les enfants qui ont la chance d'observer leurs parents en train d'apprendre et surtout de prendre plaisir à apprendre. Rares sont ceux qui ont l'opportunité de vivre des expériences d'apprentissage avec leurs parents »* [6]. *« Récompenser est apparemment la solution les plus évidente et la plus facile à mettre en œuvre. Pourtant, c'est celle qui renferme le plus de pièges.*

En effet, elle suppose les quatre étapes suivantes :

- évaluer le travail effectué ;
- communiquer cette information ;
- attribuer "la récompense" ;
- faire en sorte que cette récompense soit jugée équitable » [7].

En guise de conclusion et d'après la recherche initiée par Thérèse Bouffard et son équipe, *« les caractéristiques du profil motivationnel ne sont pas innées. Il s'agit de constructions mentales élaborées au fil des expériences d'apprentissage [...] et ces constructions se modifient ou se consolident selon le résultat de ces expériences. A cet égard, sans dénier le rôle continu des parents dans le soutien de la motivation scolaire de l'enfant, les enseignants occupent une place centrale dans ce processus. Plus un élève vit des difficultés à l'école, plus il développe un réseau de croyances inappropriées qui se cristallisent avec le temps »* [8].

Il est donc essentiel dans cette optique de s'interroger sur ses propres pratiques et de veiller à éveiller chez l'enfant, une curiosité, l'envie d'apprendre à apprendre.

Marie-Noëlle Tenaerts

5 HUART T., *« Un éclairage théorique sur la motivation scolaire : un concept éclaté en multiples facettes »*, in Cahiers du Service de Pédagogie expérimentale, Université de Liège, 7-8/2001, p. 230

6 VIAU R., *« La motivation des élèves : pourquoi s'en préoccuper ? Et Comment ? »*, Actes de la conférence donnée dans le cadre du Colloque du Conseil provincial de l'Association des Enseignantes et des Enseignants Francophones du Nouveau-Brunswick (AEFNB), août 2001, p. 1

7 LEVY LEBOYER C., *« Le cœur à l'ouvrage »* in Sciences Humaines, n°92, mars 1999

8 BOUFFARD T., *« Les stratégies de motivation des enseignants et leurs relations avec le profil motivationnel d'élèves du primaire »*, Programme des actions concertées, la persévérance et la réussite scolaires, UQAM, 2005

COMPÉTITION ou COOPÉRATION dans les apprentissages ?

Les élèves sont pris dans une logique d'apprentissage individuel, tout en ayant à investir une énergie considérable dans les relations avec leurs pairs. Faut-il, pour favoriser leur apprentissage, mettre les enfants en compétition ou, au contraire, les faire coopérer ? Une pression supplémentaire est issue de notre société : les enjeux scolaires s'étant considérablement alourdis, l'enfant ou l'adolescent étant très tôt confronté à des verdicts scolaires qui engagent son avenir.

Dans notre société occidentale, l'emprise de la concurrence est telle qu'elle contraint les individus à **se comparer en permanence les uns avec les autres**. Cette comparaison a des effets importants sur l'expression des compétences des élèves : autant celles impliquées dans la gestion de leurs relations sociales que celles requises par leurs apprentissages scolaires. Mais attention, des pratiques trop centrées sur la compétition et la discrimination entre bons et mauvais élèves paraissent compliquer le développement d'un sentiment d'appartenance à l'école. Les effets peuvent se marquer aussi bien au niveau de la motivation et de l'absentéisme des élèves qu'au niveau des comportements agressifs, du rejet et des conflits entre élèves.

Pour Rolland Viau, des activités axées sur la compétition plutôt que sur la collaboration ne peuvent motiver que les plus forts, c'est-à-dire ceux qui ont des chances de gagner.

Et si la compétition saine était un atout ?

Il ne faut pas se voiler la face : une compétition entre élèves offre une saine émulation, une motivation, une envie d'apprendre. Supprimer l'échec au nom de l'égalité, c'est aussi supprimer le succès et du même coup prendre parfois le risque d'enlever toute motivation à apprendre.
Pour Martine Rioux, par la nature même de l'humain, la compétition a toujours existé et continuera d'exister. La coopération est essentielle, mais on a toujours besoin de savoir ce que l'on vaut par rapport à autrui. **D'ailleurs, il ne faudrait pas penser que compétition exclut coopération, comme si la première était nécessairement malsaine.** Les jeunes sortiront tôt ou tard de l'école et mettront les pieds dans "la vraie vie". Ils devront se battre pour obtenir l'emploi de leurs rêves. De savoir qu'ils ont atteint la compétence "structurer son identité" ne les aidera pas à décrocher un emploi dans un laboratoire de recherche, mais un 95 % en chimie pourra faire une différence. Puis, un jour, leur employeur les évaluera par rapport aux autres employés avant de déterminer le pourcentage de leur augmentation salariale. L'évaluation se fera selon les lois du marché et de la concurrence, pas selon l'esprit d'équipe et de coopération. Ils devront être préparés à cette façon de faire.

Par rapport à cela, l'UFAPEC prône avant tout que l'école soit un lieu où l'élève se construit, s'épanouit, à côté de notre société qui est souvent qualifiée de "jungle". Cependant, un minimum de compétition sans stigmatisation de l'élève est nécessaire, même s'il est prouvé que l'apprentissage coopératif est largement efficient. On a tous besoin de se situer par rapport aux autres. On a besoin de connaître des échecs pour mieux se relever.

Bénédicte Loriers

Pour lire l'analyse complète : www.ufapec.be/nos-analyses/competition-ou-cooperation-dans-les-apprentissages/

LES ADOLESCENTS BOIVENT-ILS **AUTREMENT ?**

De quelle manière les jeunes boivent-ils aujourd'hui ? Dans les médias, on entend parler de plus en plus de "Binge drinking". Faut-il s'en inquiéter ? Ce comportement devient-il une norme pour le groupe ? En tant que parents, devons-nous y être attentifs ?

Qu'est-ce que le binge drinking ?

« *Le "binge drinking" est une consommation occasionnelle, excessive d'alcool qui n'a d'autre but que l'ivresse* »[1]. Pour parler de "binge drinking", on utilise aussi d'autres expressions comme *"biture express"*, *"alcool défonce"* ou *"orgie d'alcool"*. Ces expressions sont assez parlantes ! De nombreuses études font remarquer que les adolescents adoptent aujourd'hui un comportement particulier par rapport à l'alcool. Ils boivent souvent plusieurs verres d'alcool dans le seul but d'atteindre le plus rapidement l'ivresse.

Des ados en ébriété

Cette forme de "biture express" a été mesurée par le SIPES (Service d'Information Promotion Education Santé) par une consommation d'au moins 5 verres d'alcool au cours d'une même occasion. Selon ce même Service, « *Le binge drinking se révèle assez fréquent parmi les élèves de l'enseignement secondaire. Ils sont, en 2006, près d'un sur trois à avoir adopté ce comportement deux fois ou plus au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête et un sur cinq à l'avoir expérimenté trois fois ou plus pendant le même laps de temps. Ce comportement est en légère augmentation par rapport à 2002.* »[2].
La Belgique se situerait dans la moyenne européenne en ce qui concerne la consommation régulière d'alcool, mais se situe dans le peloton de tête en matière de "binge-drinking»[3].

Un danger ?

Le livret rouge d'Infor-Drogues, intitulé « ***Alcool et autres drogues – Le vrai et le faux*** », nous met également en garde sur la question du "binge-drinking" : « *L'overdose d'alcool existe bel et bien. Des personnes qui boivent de grandes quantités d'alcool en peu de temps (binge drinking), par exemple lors d'une fête, peuvent perdre conscience. C'est le coma éthylique, qui impose une hospitalisation immédiate car il peut entraîner la mort par arrêt respiratoire. L'abus d'alcool est dangereux, ce produit doit être consommé avec modération* ».

Le Docteur Gueibe, Psychiatre alcoologue à la clinique Saint-Pierre à Ottignies, met en garde de manière criante les parents : « *Ce n'est pas le discours de la dépendance qu'il convient de tenir aux jeunes, mais celui des risques qu'ils prennent lorsqu'ils pratiquent le "binge drinking", cette inquiétante façon d'aller au plus vite à l'ivresse. L'alcool n'est pas alors la maîtresse qui prend son temps, elle peut être une tueuse à l'égal de la mante religieuse, qui tue celui qui s'est trop approché d'elle, qui l'a trop embrassé, trop étreinte ! L'alcool tue nos jeunes plus que toutes les autres drogues réunies* »[4].

Besoin d'attaches ?

On pourrait se demander si cette nouvelle manière de boire est considérée comme normale parmi les jeunes et dès lors acceptée par le plus grand nombre. En faisant d'un comportement bien particulier une norme qui appartient à un groupe, les adolescents essayent aussi, semble-t-il, de se singulariser et de se détacher du monde des adultes.
Si les jeunes ont besoin de se détacher, ils ont besoin aussi, paradoxalement, d'attaches ! Bernard De Vos, le délégué général aux droits de l'enfant parle des jeunes et de l'alcool en ces termes : « *Il est important d'identifier le malaise que les jeunes peuvent ressentir, évoluant dans une société où les repères sont absents. Dans les programmes de prévention et d'éducation, il faut favoriser la participation des jeunes, reconnaître leurs compétences, poser un regard positif sur eux et les prendre au sérieux plutôt que de les prendre au mot. Ce qu'il manque aux jeunes in fine, c'est l'attachement, c'est-à-dire le sentiment d'être important dans le regard de quelqu'un* »[5].

France Baie

L'analyse complète se trouve sur notre site www.ufapec.be/nos-analyses/0210bingedrinking/

1 http://doctissimo.fr/html/dossiers/alcool/articles/10224-alcool-jeunes-binge-drinking.htm), Doctissimo

2 D. Favresse et P. de Smet, « *Tabac, alcool, drogues et multimédias- Chez les jeunes en Communauté française de Belgique- Résultats de l'Enquête HBSC 2006* » Service d'Information Promotion Santé-SIPES-Novembre 2008

3 « *L'alcool chez les jeunes : qu'en est-il et qu'en faisons-nous ?* » – Actes de la table ronde bruxelloise du 5 novembre 2008 • Edition d'Education Santé, d'Univers Santé et de Jeunes et alcool – Univers Santé – www.jeunesetalcool.be

4 http://www.placestobemag.be R. Gueibe , « *Quand le jeune s'alcoolise... Un fait de société* », Places to be, n°54, juin 2008

5 « *L'alcool chez les jeunes : qu'en est-il et qu'en faisons-nous ?* » – Actes de la table ronde bruxelloise du 5 novembre 2008 • Edition d'Education Santé, d'Univers Santé et de Jeunes et alcool – Univers Santé – www.jeunesetalcool.be

LES "ALCOPOPS" : UN ATTRAIT POUR LA NOUVEAUTÉ ?

Une étude menée par le CRIOC [1] en mars 2009 et basée sur 1542 interviews de jeunes de 10 à 17 ans dans les écoles belges montre qu' *« à l'âge de 14 ans, les boissons fortement alcoolisées, mélangées ou non avec du soda apparaissent »* ***! Le CRIOC met en évidence certains chiffres interpellants :*** *« 2 jeunes sur 5 ont déjà bu des boissons fortement alcoolisées, tels que des spiritueux mélangés ou non avec des sodas, un apéritif (porto par exemple) et/ou des limonades alcoolisées »****. C'est à partir de ce constat que l'UFAPEC invite les parents à s'interroger sur la consommation des "Alcopops".***

L'analyse complète se trouve sur notre site www.ufapec.be/nos-analyses/0310alcopops/

Qu'entend-t-on par "Alcopops" ?

Selon l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies [2], *« Les alcopops sont des boissons distillées sucrées dont la teneur en alcool est inférieure à 15% du volume (% vol), qui contiennent au moins 50 grammes de sucre par litre, exprimé en sucre inverti ou une édulcoration équivalente, et qui sont mises dans le commerce sous forme de mélanges prêts à la consommation, en bouteilles ou d'autres récipients ».*

Recherche de nouvelles cibles !

Les boissons alcoolisées traditionnelles (bières, vin) connaissent une diminution ou une stagnation des ventes, l'eau de vie n'a plus la cote depuis 1961. L'étude du CRIOC [3] le confirme : *« Face à cette évolution qui conduit à une diminution des ventes et des bénéfices et aux contraintes légales et sociétales qui visent à limiter la consommation d'alcool, les entreprises du secteur se devaient de réagir ; en recherchant de nouvelles cibles, d'une part, en développant des approches spécifiques, d'autre part. Le monde des consommateurs adultes est saturé de boissons alcoolisées et les contraintes légales s'orientent vers une volonté de lutte contre les assuétudes. Les producteurs sont donc amenés à rechercher de nouvelles cibles : les jeunes ».*

Comment appâter les jeunes ?

Les alcooliers (producteurs d'alcool) aidés par les publicitaires ont compris que les jeunes étaient attirés par la nouveauté, les couleurs gaies et les boissons sucrées. L'étude ***« Les publicitaires savent pourquoi »*** le confirme : *« De nouveaux produits ont vu le jour. Plus sucrés, plus fruités et plus décalés par rapport au monde des adultes, ils veulent s'inscrire dans les aspirations des jeunes. Le goût sucré cache le goût de l'alcool et s'adresse plus volontiers aux jeunes et aux filles. Le produit se veut "branché". La communication est centrée sur la recherche de l'aventure imaginaire et la différenciation, voire la provocation. Le packaging est adapté. La contenance est réduite afin de limiter le prix et d'inciter le jeune à l'achat. Bref, les marques utilisent les aspirations de la jeunesse et les orientent dans le sens de leurs intérêts » [4].*

Sous des airs inoffensifs...

Emilienne, membre des « AA » – Alcooliques Anonymes – que nous avons rencontré nous explique son désarroi : *« Les "alcopops" sont un terrible appât pour le jeune public. C'est vraiment très nocif, vicieux et mis à leur portée ! On en trouve dans n'importe quelle épicerie... parfois même rangés à côté des limonades » [5].*

Dans la même foulée, le Docteur Gueibe, Psychiatre alcoologue à la clinique saint-Pierre à Ottignies, s'inquiète lui aussi de ce camouflage sociétal : *« Ces alcools sont tout aussi subtilement "enrobés" dans des boissons qui dissimulent la "force" de l'alcool blanc ainsi ingurgité. Il s'agit là des alcopops, mais aussi de tous ces alcools dilués dans les jus de fruits, coca, bières... et qui sont très à la mode, me disent les jeunes patients. Or, un alcool ainsi dilué apparaît plus inoffensif, se boit plus rapidement, et le renouvellement du verre est plus rapide lui aussi ! » [6]*

Les alcooliers l'ont bien compris, peut-être pas les jeunes ...

France Baie

1 http:// www.crioc.be - CRIOC *« Jeunes et boissons alcoolisées »*, Mars 2009

2 www.prevention.ch/alcopopsf.pdf

3 www.oivo-crioc.org/textes/pdf/1140.pdf - CRIOC *« La consommation d'alcool chez les jeunes. Quelles stratégies commerciales »*

4 Les dossiers de l'éducation aux médias, *« Les publicitaires savent pourquoi »* – Les jeunes, cibles des publicités pour l'alcool, n°3, p.14 – Média Animation, Bruxelles, 2006

5 F. Baie, *« Prévention dans les écoles : l'alcool n'est pas cool ! »*, in Revue « Les parents et l'Ecole », N°45-Luttons contre l'échec scolaire, Mars 2005.

6 http://www.placestobemag.be – R. Gueibe , *« Quand le jeune s'alcoolise... Un fait de société »*, Places to be, n°54, juin 2008

PUBLICITÉ : UNE LOI, PAS UNE CONVENTION PRIVÉE !

Eclaircir les lois s'adressant aux individus suffit-il ? Ne faudrait-il pas aussi et mieux encore pointer du doigt la règlementation boitillante au niveau de la publicité pour réellement contrer les comportements excessifs des jeunes par rapport à l'alcool ? Les pratiques commerciales des alcooliers (producteurs d'alcool) sont-elles réellement règlementées de manière légale ? En bref, la pression des lobbies ne freine-t-elle pas considérablement la mise en place d'une législation claire et contraignante, au profit de l'autorégulation ?

De simples codes de bonne conduite

Une question aussi importante que celle de la publicité au sujet de l'alcool ne doit pas être prise à la légère ! « *Le secteur public doit garder la main sur un thème aussi important. L'état doit prendre ses responsabilités et établir des règles claires en la matière...* », revendique Martin de Duve, directeur de l'asbl *Univers Santé* (UCL).

Il n'est pas le seul à penser cela. En effet, neufs associations[3] membres du groupe *"Les jeunes et l'alcool"* dénoncent de façon virulente la manœuvre stratégique qui consiste, pour les secteurs de la production, de la distribution et de la publicité, à élaborer des codes de bonne conduite de manière à éviter, sciemment, l'adoption d'une loi : « *En aucun cas les associations actives en santé ou en éducation permanente ne peuvent cautionner un tel système car ce mécanisme permet de contourner facilement ce qui ne sont, finalement, que des recommandations dénuées de force contraignante !* »[4]

Les mesures se trouvant dans cette convention privée restent floues, peuvent être facilement contournées ou réinterprétées. Martin de Duve nous donne cet exemple : « *Il est dit dans la convention qu'il est interdit de suggérer que la consommation de boissons contenant de l'alcool influence positivement les performances sportives. Pourtant, il y a pour le moment à la télévision une pub qui montre des jeunes qui font du Kayak, du VTT et des tas de sports et qui prennent ensuite une bière. Cette publicité est contestée. Le JEP (Jury d'Ethique Publicitaire) répond qu'il n'y a pas lieu d'interdire cette pub car ces jeunes boivent après l'effort sportif et non avant ! Il y a de quoi se poser des questions !!!...* »

UN NOUVEAU PROJET DE LOI EN MATIÈRE D'ALCOOL

La commission Santé Publique de la Chambre a adopté, le 25 septembre 2009, un imposant projet de loi[1] « *portant des dispositions diverses en matière de santé* » (56 articles), dans lequel figure une mesure importante concernant la vente d'alcool aux jeunes (art 11 et 12)

Le journal ***Le Soir*** annonce et résume : « *En 2010, les commerçants ne seront plus autorisés à vendre de la bière, du vin et des alcopops aux moins de 16 ans. Pas question non plus de vendre des alcools "forts" aux moins de 18 ans. La législation devrait entrer en vigueur au premier trimestre de l'année prochaine* », assure la ministre de la Santé, Laurette Onkelinx[2].

Jusqu'ici la législation était très complexe. « *Désormais* », se félicite Martin De Duve, directeur de l'asbl Univers Santé (UCL), « *il y aura une norme claire et un message précis. Mais sans moyens forts pour sensibiliser les jeunes, les parents, les écoles, les producteurs d'alcool..., elle ne servira à rien* ».

Un organe de contrôle

Le groupe *"Les jeunes et l'alcool"* critique également l'indépendance de cet organe de contrôle cité ci-dessus (JEP) ; celui-ci est sensé, sur simples plaintes, examiner si les recommandations émises dans la convention ont bel et bien été respectées. Mais il y a comme un "hic"... Le JEP est constitué d'annonceurs, de publicistes et de médias. Il est donc juge et partie. Selon Martin de Duve, « *Il faudrait aussi créer un conseil fédéral public de la publicité au pouvoir réellement contraignant* ».

Pour ce qui est des actions de prévention et de législation en matière d'alcool, il y a donc encore beaucoup de choses à faire et bien des messages à distiller !

France Baie

L'analyse complète se trouve sur notre site www.ufapec.be/nos-analyses/0410alcooliers/

1 « *Projet de loi portant des dispositions diverses en matière de santé* » – DOC 52 2172/001 – Chambre des Représentants de Belgique –25 septembre 2009

2 http://www.lesoir.be/actualité/Belgique/2009-10-22/jeunes-16-interdits-alcool-733872...

3 Groupe porteur « *Les jeunes et l'alcool* » : Fédération des centres de jeunes en milieu populaire, Fédération des étudiants francophones, groupe RAPID, Infor-drogues, jeunesse et Santé, Ligue des Familles, Mutualité Socialiste, Prospective Jeunesse, Univers santé

4 http://www.educationsante.be/es/article.php?id=599 –Jeunes, pub et alcool : une loi, pas une convention privée ! –Education santé, n°203, août 2005

LE PREMIER VERRE : alcoolique à 12 ans

COMTE Elodie,
Le premier verre,
alcoolique à 12 ans,
2009,
Editions Michel Lafon.

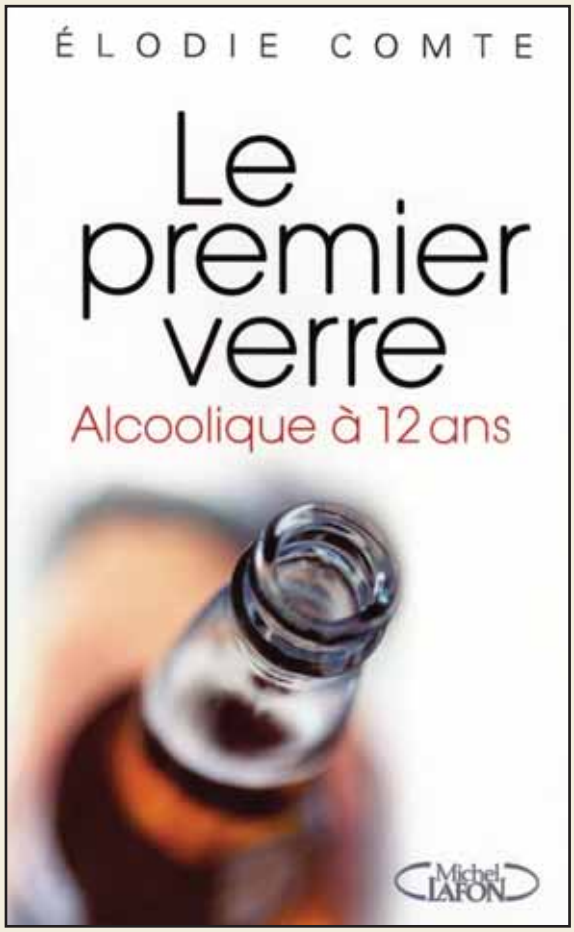

Elodie, adolescente de 12 ans, a passé une enfance heureuse au sein d'un petit village et d'une famille ouvrière unie avec père, mère, frère et sœurs. Son passage en sixième signifiant la transition entre l'enfance et l'âge adulte se fait dans la confusion : sa peur de grandir, le besoin de s'affirmer et de faire comme les grands la pousse à se tourner vers l'alcool.

Rien de bien méchant, quelques bières avec les copains, mais très vite Elodie passe à la vitesse supérieure :
whisky, vodka ...

En l'espace de quelques mois, elle devient alcoolique. Elle n'éprouve aucune difficulté à cacher son addiction à l'alcool, ses parents, ses professeurs ne se rendent compte de rien.
L'alcool transforme complètement sa personnalité : elle ment, vole pour acheter ses bouteilles, devient irascible, bagarreuse et sa vie scolaire vire au désastre.
L'agression dont elle sera victime par un voisin que l'on nomme "le bûcheron" marque un tournant dans son processus de prise de conscience. D'abord mutique et désespérée, elle cache à tout le monde ce qui s'est passé et se met à boire avec plus de conviction. Mais un jour, elle avoue tout à son éducateur. Celui-ci l'encourage à porter plainte à la police ; du statut de menteuse, elle passe à celui de victime que l'on croit et pour qui l'on a de la compassion. Elle qui jusqu'à présent fuyait la police, est amenée à la côtoyer de très près et cela bouleverse son rapport à l'autorité. Elle rencontre alors des personnes comme Michel, le maire du village toujours disponible et prêt à l'écouter; la gendarme Forestier, qui décèle rapidement son problème d'alcool et sortira de son statut professionnel pour l'aider ; le chef Pozza...
Contre toute attente, ces personnes ont réussi là où les éducateurs ont échoué. Par leur disponibilité, simplement en parlant et en montrant leur désir de l'aider.
Encouragée par son entourage et craignant pour sa santé mentale et physique, elle entreprend une cure de désintoxication qui durera vingt jours. Elodie sort de l'hôpital mais ce n'est pas encore gagné : rechute, dépression, agressivité exacerbée ...
Elle se rend à l'évidence : elle ne pourra pas s'en sortir seule, elle a besoin d'autre chose. Elle décide alors de rejoindre l'association "Vie libre" qui regroupe d'anciens alcooliques et au sein de laquelle elle puisera la force et le courage qui lui manquaient. Echelon après échelon, elle grimpe et se hisse tout doucement vers la guérison.
Le dernier maillon de la chaîne sera son implication dans les témoignages qu'elle donnera via l'association : informer et aider d'autres jeunes à prendre conscience du danger de l'alcool sera réellement sa bouée de sauvetage.
Pas de remède miracle dans la guérison d'Elodie, juste une succession de petites choses qui laissent des traces au jour le jour : une écoute, un intérêt, un regard dépourvu de tout jugement, une autorité bien orientée, un entourage familial solide et aimant.

Puisque la vie a aimé Elodie elle choisit de l'aimer en retour en espérant ne jamais goûter accidentellement une praline « *légèrement alcoolisée* », SINON ....

Fabienne Van Mello

Des réponses à vos questions

Que peut faire une association des parents pour mieux impliquer les parents dans les classes de dépaysement et de découverte ?

Les classes de dépaysement et de découverte peuvent prendre bien des formes différentes qui permettent d'approcher un environnement géographique, historique et humain différent du milieu habituel. Ces classes peuvent être de neige, de mer, vertes, rurales, urbaines, de montagne, de patrimoine, de canal, de langues, etc.

Il ne s'agit sûrement pas d'une parenthèse dans l'année scolaire mais bien de moments forts qui doivent être préparés et exploités au maximum. Ce type d'activité ne peut se concevoir sans l'implication des parents.

Pour les associations des parents, les voyages scolaires constituent un moyen idéal d'associer les parents à cette aventure et de favoriser la solidarité.

Plusieurs mois avant le grand départ, des séances d'informations peuvent être organisées afin de mieux faire connaître les objectifs de cette classe de découverte et d'inviter les parents à participer à la préparation des enfants, par exemple, en les incitant à consulter de la documentation sur la destination de leur voyage. Une classe de dépaysement fait également partie intégrante d'un projet d'établissement qu'il est également important de faire mieux connaître aux parents.

Ce type d'expériences peut également favoriser la solidarité entre les parents. Certaines associations de parents organisent une foire aux vêtements pour les classes de neige afin de permettre à chacun de s'équiper à moindre frais. Une collaboration s'instaure aussi afin d'alléger la charge financière de l'une ou l'autre famille qui est confrontée à certaines difficultés.

Durant leur séjour, un bon nombre d'écoles utilisent Internet pour faire parvenir régulièrement des messages audiovisuels aux parents. Ceux-ci se sentent mieux concernés et des liens peuvent se tisser entre-eux.

Après le retour, une activité d'échanges peut également être organisée au cours de laquelle les enfants peuvent présenter leur aventure, sous une forme attrayante, à l'ensemble des parents : power point, exposés, exposition, plats culinaires typiques, ...Après une telle expérience, la classe est généralement plus soudée et l'enseignant connaît mieux les enfants, ce qui améliore l'ambiance et la convivialité. Il est important que cette joie de vivre puisse être partagée avec l'ensemble des parents. Ce type d'activité est l'occasion unique d'intégrer tous les parents. Un des objectifs d'une association des parents consiste à faire en sorte que les relations entre les enfants existent aussi au niveau des parents. Les classes de dépaysement et de découvertes constituent un des grands projets "rassembleurs" d'une école et d'une association des parents.

Jean-Luc van Kempen

Théâtre Jeune Public

de 18 mois à 18 ans

Que ce soit en famille ou dans le cadre scolaire, assister à un spectacle vivant c'est réfléchir sur notre quotidien ou la société, revivre des émotions vécues, se divertir intelligemment.

THÉÂTRE SOCIÉTAL

Le hibou

Zététique Théâtre
à partir de 14 ans
• Prix de la Ministre de la jeunesse
• Coup de cœur de la presse

Un plateau quasi nu pour mettre à nu un drame familial punissable par la loi. La scène éteinte, la salle rallumée, la première réaction à chaud se résume, habituellement, à «*J'ai aimé, je n'ai pas aimé*». Ici, ces mots seraient indécents, inappropriés tant le sujet est grave, tabou et, hélas, plus fréquent que nous ne l'imaginons. Nous écoutons avec attention les faiblesses d'une mère qui a été amoureuse trop tôt, trop fort.
Nous sommes témoins de la phobie des hiboux d'Agnès, sept ans, en quête de comprendre le pourquoi de l'inceste et du tourment de Pako, juste sorti de prison, miné par l'accident mortel qu'il a provoqué.

THÉÂTRE DIVERTISSANT

Les histoires d'Anna

Théâtre Oz • à partir de 6 ans

Les parents de Lucille et Pierrot, amoureux comme au premier jour, s'accordent de petites soirées au resto ou chez des amis. Ils font appel à Anna et à son fiancé Julien, accordéoniste, pour garder les enfants.
Des baby-sitters aussi complices, attentionnés, drôles, inventifs, l'UFAPEC en redemande ! Ils ont la solution pour arrêter la chamaille entre frère et sœur, persuader qu'il faille se brosser les dents avant d'aller faire dodo, ne plus avoir peur d'une araignée : en racontant, en chantant une histoire inspirée par les problèmes qui tracassent les bambins au bord de la nuit.

Zosia Ladomirska, à l'énergie débordante jamais faiblissante, et Didier Laloy, musicien facétieux, s'amusent avec les mots, les notes, les sons autant qu'avec moult accessoires dénichés dans une armoire à strapontins amovibles. Étonnant de voir, par exemple, l'armature d'un parapluie métamorphosée en grande roue... !

THÉÂTRE POÉTIQUE

Chagrin d'amour

Théâtre de Galafronie • de 7 à 11 ans• Coup de cœur de la presse

Fanny absente, nous découvrons sa chambre : sa poupée Melba en manque de maman posée sur l'étagère, son Nounours consolateur installé sur l'oreiller et son Journal relatant les nouvelles.
En attendant son retour, ils discutent; c'est que ces objets-là parlent et pensent comme leurs parents enfantins et sont donc animés par de semblables sentiments. Petites jalousies entre Melba l'adoptée, Nounours le sans prénom craignant que Fanny le trompe, Journal qui flirterait bien avec Melba.
Et les voilà désemparés quand ils apprennent que Fanny souhaiterait grandir afin que ses parents à elle la considère d'égal à égal pour lui confier leur chagrin.
Tout est juste dans cette mise en scène du texte de Jean Debefve, prix Charles Plisnier. Sans forcer le trait, les comédiens nous font vivre des moments emplis de tendresse, sourire, sensibilité.

Isabelle Spriet

Pour plus d'informations :
Chambre des Théâtres pour l'Enfance et la Jeunesse (CTEJ)
321 avenue de la Couronne
1050 Bruxelles
02/643.78.80
ou www.ctej.be
Pour d'autres critiques :
www.ruedutheatre.info

Participez aux éliminatoires du championnat du monde des Aventuriers du Rail et gagnez un voyage à bord de l'Orient Express !

Pour fêter le 5ème anniversaire du jeu "Les Aventuriers du Rail", Days of Wonder organise des tournois de qualification, en ce premier semestre 2010 pour déterminer qui sont les meilleurs joueurs dans le monde, et couronner le premier champion du monde ! Les meilleurs joueurs des tournois nationaux, organisés dans une dizaine de pays, se qualifieront pour le championnat du conde à Paris en juin 2010. A la clé ? Un voyage inoubliable pour deux personnes à bord de l'Orient-Express !

Le règlement et toutes les infos relatives à cet événement se trouvent sur le site de Days of Wonder : www.daysofwonder.com

Brainbox "Voyage autour du monde"

(The Green Board Game Co) • *A partir de 8 ans.*

La géo dans la joie et la bonne humeur !

Voici un excellent jeu de mémoire, très motivant pour intéresser l'enfant à la géographie. Observez la carte d'un pays pendant 10 secondes puis répondez aux questions qui font appel à la mémoire et qui mettent parents et enfants sur un pied d'égalité !

Un jeu à petit prix et petit format à emporter partout. En outre, ce jeu respecte la nature : il a été fabriqué à base de matériaux recyclables.

Zack & Pack

(Iello) • *A partir de 10 ans, 3-6 joueurs.*

Un jeu amusant d'observation et de visualisation dans l'espace.

Zack & Pack est un jeu simple, original, amusant et rapide pour toute la famille : il va vous transformer en déménageur musclé l'espace d'une partie ! Faites preuve de rapidité et de jugeote pour optimiser le chargement de vos caisses dans les camions : au départ, vous tirez les dés pour découvrir, avec une pointe de stress, le volume et calibre des caisses à charger. Ensuite, vous passez à l'action et vous devez trouver le camion le plus adapté au transport de votre cargaison, en laissant le moins possible de cartons sur le bord du trottoir, et en étant chargé le plus complètement possible... sinon vous paierez des pénalités !

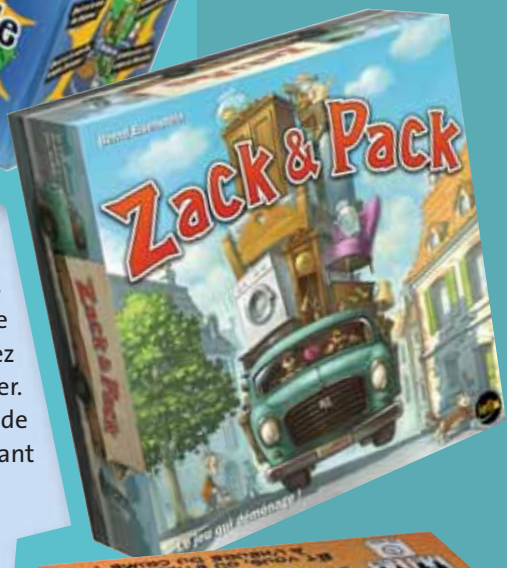

A l'heure du crime où étiez-vous ?

(Ferti) • *A partir de 8 ans, 5-20 joueurs, 20 min.*

Un jeu d'enquête et d'ambiance où la seule limite est votre imagination !

Un crime vient d'avoir lieu. De lourds soupçons pèsent sur deux des joueurs, les suspects. Il n'y a qu'un seul moyen pour eux de s'en sortir : se fabriquer un alibi en béton pour échapper aux poursuites. Alors, à l'heure du crime... où étaient-ils ?

Pour le savoir, ces deux joueurs piochent une carte *Alibi* (l'alibi leur est donc imposé. Exemple : « À la fête foraine... à 22h ».) et s'isolent pendant 3 minutes afin d'imaginer les questions que vont leur poser les enquêteurs et de se mettre d'accord sur les réponses. Pendant ce temps, sous l'œil bienveillant du meneur de jeu, les autres joueurs (les enquêteurs) planchent sur les questions qu'ils vont poser aux deux suspects. Ces questions portent sur le soi-disant alibi des suspects, et non sur le crime commis, les suspects étant présumés innocents par défaut et ignorant donc tout dudit crime. Une fois les 3 minutes écoulées, les enquêteurs interrogent les deux suspects séparément, en leur posant exactement les mêmes questions. Vient ensuite le moment du verdict, où le meneur de jeu et les enquêteurs décident en fonction des réponses fournies par les suspects s'ils sont innocents (les réponses coïncident), ou bien coupables (certaines réponses divergent).

S. Mendlewicz

Enseignement spécialisé, les transports responsables

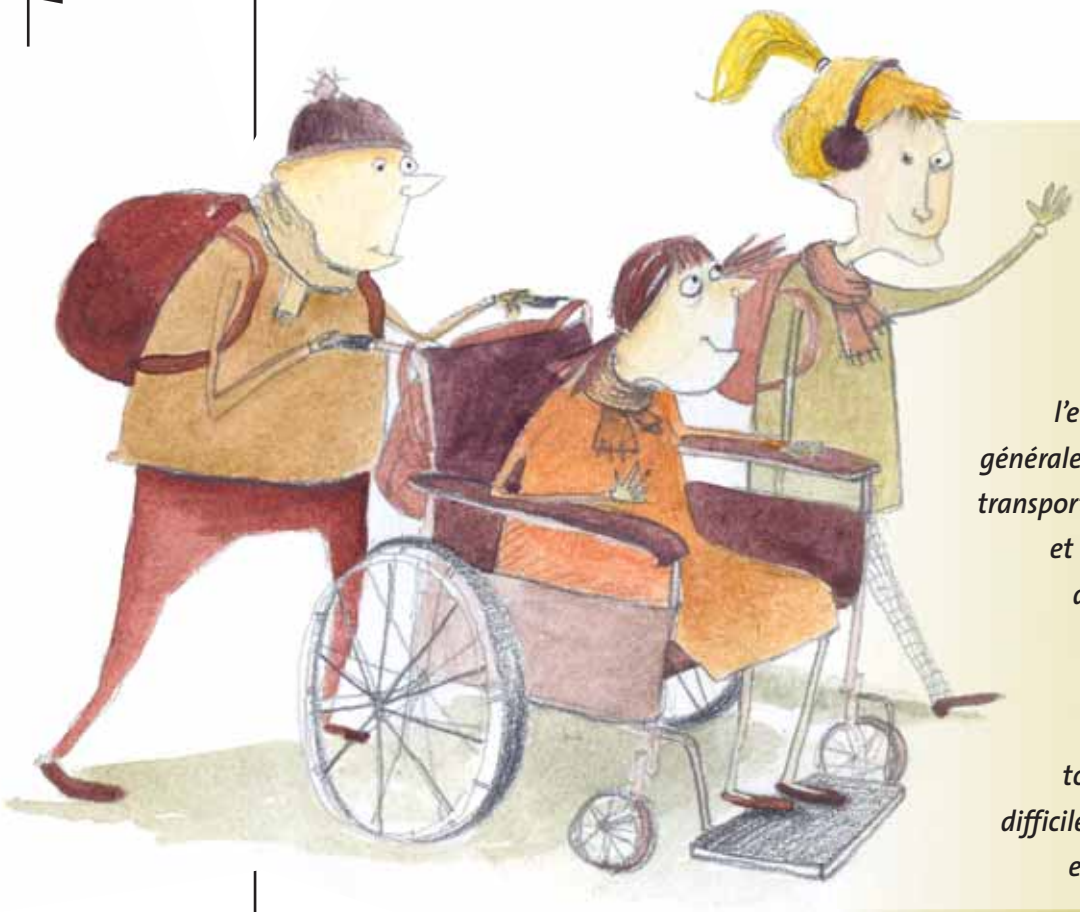

Les enfants qui fréquentent l'enseignement spécialisé doivent généralement emprunter des circuits de transports spéciaux qui sont assez longs et qui ne sont pas nécessairement adaptés aux besoins spécifiques des passagers. De plus, l'encadrement dans les véhicules n'est pas toujours suffisant. Les conditions difficiles de ces déplacements peuvent entraîner le décrochage scolaire.

Les conditions temporelles : des trajets trop longs

Dans le Brabant Wallon (mais la situation est fort semblable dans d'autres zones géographiques), la moitié des enfants à besoins spécifiques passent plus de deux heures par jour (aller et retour) dans les transports scolaires mais ce temps peut s'élever à plus de 3 heures pour 20 % des enfants. Ce parcours peut être difficile à supporter pour des enfants qui connaissent des difficultés physiques, comportementales ou psychologiques.

Les directeurs d'écoles de l'enseignement spécialisé du Brabant wallon, les fédérations des pouvoirs organisateurs et les deux fédérations d'associations des parents (FAPEO et UFAPEC) ont lancé un cri d'alarme lors d'une conférence de presse (le 29 janvier 2010) et lors d'un entretien avec Monsieur Philippe Henry, Ministre de la Mobilité (le 10 février 2010).

Les conditions matérielles : des déplacements inhumains

On peut facilement imaginer les souffrances vécues par un certain nombre d'enfants qui doivent prendre le bus assez tôt le matin et qui rentrent assez tard chez eux, en fin de journée et qui sont transportés dans des conditions qui sont souvent difficiles. Les enfants sont contraints de passer de longues heures sans bouger, sans pouvoir aller aux toilettes, sans pouvoir s'alimenter, en subissant parfois l'agressivité d'autres enfants.

Les directeurs ont analysé l'impact de ces déplacements sur les enfants selon leur handicap.

Un enfant souffrant d'un léger retard mental (type 1) est vite fatigué, peut présenter des difficultés au niveau des perceptions et peut être envahi par des angoisses.

du décrochage scolaire ?

Un enfant souffrant d'arriération mentale modérée ou sévère (type 2) vit des angoisses qu'il peut difficilement exprimer.

Un enfant présentant des troubles du comportement (type 3) rencontre des difficultés à maîtriser ses émotions. Il peut manifester des troubles de l'humeur, une agitation ou une inhibition motrices, de l'intolérance à la frustration, de l'agressivité, ce qui peut l'inciter à se « défouler » sur les autres enfants.

Un enfant porteur d'un handicap physique (type 4) a souvent besoin d'aide pour monter dans le bus et doit emporter du matériel nécessaire à sa mobilité (voiturette, coque adaptée,...).

Pour un enfant souffrant de troubles des apprentissages, la longueur et l'inconfort des trajets peuvent avoir des conséquences fâcheuses sur sa capacité de concentration et d'attention.

Pour un certain nombre d'élèves, ces déplacements sont inhumains, voire dégradants lorsqu'ils sont confrontés à diverses tensions, voire aux moqueries d'autres enfants. Ces conditions de transports peuvent aussi entraîner un rejet de l'école : comment avoir envie d'aller à l'école lorsque le simple fait d'y aller et d'en revenir entraîne une telle souffrance ?

Les conditions éducatives : un encadrement insuffisant

L'encadrement des enfants dans les véhicules n'est pas systématique et n'est pas toujours adapté aux difficultés vécues par les passagers. Si un convoyeur est généralement prévu dans chaque véhicule, il est parfois dépassé par les événements et ne bénéficie pas nécessairement d'une formation suffisante en matière médicale ou de gestion de la discipline ou de conflits.

Il faut souligner le travail appréciable qui est mené par les directions d'écoles afin de trouver des solutions pratiques en collaboration avec les TEC : mise en place de lieux de rassemblement de prise en charge, restructuration des circuits, contacts avec les convoyeurs et les parents afin de trouver des solutions ponctuelles, etc.

Après avoir contribué à améliorer certains cas particuliers, les directions considèrent qu'il est grand temps d'appliquer de nouvelles solutions en profondeur. Des demandes précises sont adressées, d'une part au Ministre de la Mobilité en Wallonie responsable des transports scolaires et, d'autre part à la Ministre de l'Enseignement obligatoire afin qu'elle favorise, dans les écoles spécialisées existantes, la création de sections qui font actuellement défaut et, notamment les classes pour enfants souffrant de troubles du comportement et pour les handicapés physiques.

Les revendications des directions d'écoles spécialisées du Brabant wallon portent donc sur l'organisation temporelle, matérielle et éducative du transport scolaire et peuvent être résumées comme suit :

1. Prévoir un budget spécifique pour le transport des enfants handicapés.
2. Limiter la durée des trajets : inscrire dans les directives pour les transports scolaires un temps de parcours maximal (par exemple 3 heures aller-retour) et déployer les moyens permettant de respecter cette norme.
3. Améliorer l'encadrement : prévoir un convoyeur formé dans chaque véhicule et le remplacement des absents.
4. Prévoir des bus adaptés : afin de répondre à la demande des élèves à mobilité réduite.
5. Ajuster l'offre d'enseignement spécialisé : afin de mieux répondre aux besoins.

Les fédérations des associations des parents soutiennent donc ces revendications parce que l'accès à la scolarité dans des conditions décentes constitue un droit fondamental qui permet aux enfants fragilisés de s'inscrire dans un projet de vie dans une société où chacun a sa place.

Jean-Luc van Kempen

Découvrez notre nouveau Guide des AP sur le site www.ufapec.be

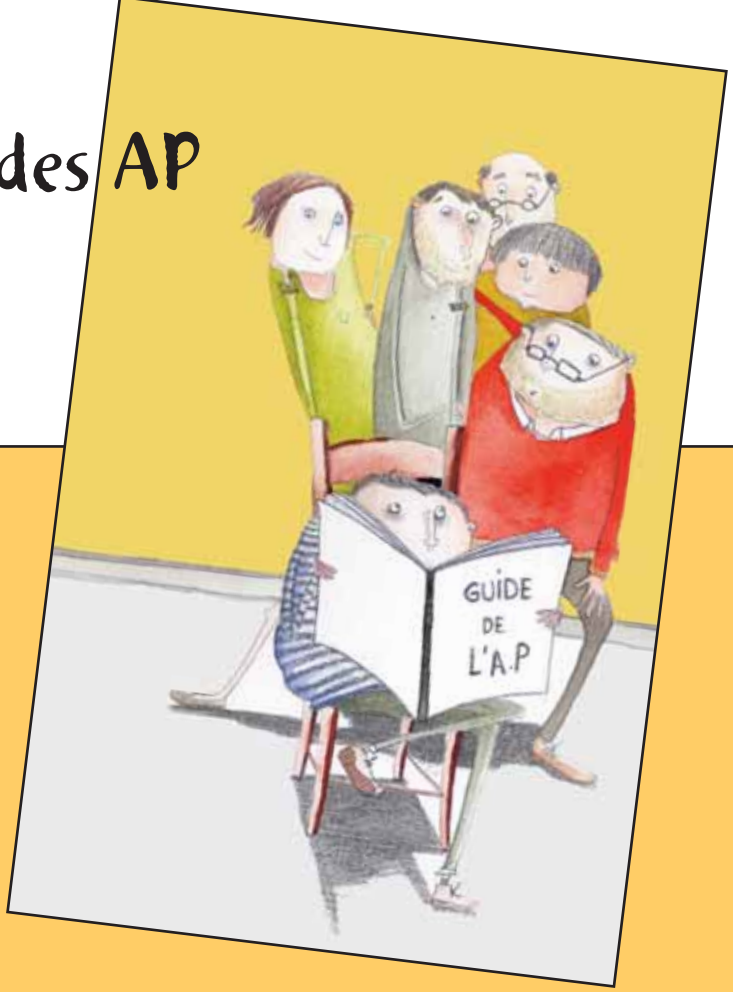

UFAPEC

Vous ne connaissez pas l'UFAPEC ? Lisez ceci !

Notre association a pour objectifs de:

- Stimuler la collaboration entre les parents et l'école, notamment par la création et la redynamisation d'associations de parents au sein des écoles
- Recueillir les souhaits et attentes des parents en vue de faire entendre leur voix auprès des responsables politiques et instances de l'enseignement
- Informer les parents sur l'éducation et sur l'enseignement par la revue Les Parents et l'Ecole, le site www.ufapec.be, les cyber-lettres, ...
- Organiser des rencontres régionales entre les parents de différentes écoles
- Réaliser des études et des analyses pour mieux comprendre l'enseignement et les grands enjeux de notre société
- Fournir des outils d'animation aux parents : conférenciers, supports didactiques, ...
- Rassembler les parents pour défendre le bien-être de tous les enfants, la qualité et la liberté de l'enseignement.

Pour être membres,
il vous suffit de vous inscrire sur notre site
www.ufapec.be

Vous pouvez aussi
vous abonner à la revue trimestrielle

UFAPEC les Parents et l'Ecole
LE MAGAZINE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

pour 5€ par an.

Pour nous contacter :
info@ufapec.be • 010/42.00.50